

**ACCESSIBILITE & ADAPTABILITE DES
LOGEMENTS DES PERSONNES
HANDICAPEES ET A MOBILITE REDUITE**

Formation	ACCESSIBILITE ET ADAPTABILITE DES LOGEMENTS DES PERSONNES HANDICAPEES ET A MOBILITE REDUITE
Enjeu	– Acquérir des connaissances et améliorer ses compétences dans le domaine de l'accessibilité entrant dans le champ de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances
Objectifs Pédagogiques	Maîtriser un marché économique potentiel - Connaître les situations handicapantes et savoir les appréhender pour prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite - Connaître et savoir mettre en œuvre la réglementation en vigueur - Savoir identifier les acteurs de l'accompagnement et du financement - Connaître les intervenants et les relais (services sociaux, services médicaux, secteur associatif) - Pouvoir apporter des solutions concrètes et adaptées dans la mise en œuvre des travaux
Public	– Artisans, Conjointes, salariés et plus globalement, tout professionnel du bâtiment ayant un rôle de prescription auprès des maîtres d'ouvrages, privés comme publics.
Pré-requis	– Aucun
Le plus	– Posséder le label national HANDIBAT
Méthodologie pédagogique	Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur privilégiant l'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard ou projection par vidéoprojecteur. Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, chaque stagiaire réalise un cas pratique sous sa direction, avec la participation active des autres stagiaires. Un bilan est effectué en fin de formation
Durée	3 jours (21 h)
Evaluation	– Suivi de la progression pédagogique des stagiaires tout au long de la formation – Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire – QCM en fin de formation – Attestation de fin de formation – Evaluation à 3 mois
Validation	Attestation de compétence nominative délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.
Compétences métier	À l'issue de la formation grâce à l'acquisition des connaissances et d'amélioration de vos compétences dans le domaine de l'accessibilité vous serez capable de concevoir et d'adapter des logements pour personnes handicapées et à mobilité réduite.
Programme	Voir en annexe
Moyens techniques & pédagogiques	1 salle de formation équipée vidéoprojecteur, paperboard, écran mobile, wifi,
Modalité d'organisation	Formation en groupe de 6 personnes minimum & dans la limite de 8 personnes maximum
Handicap	Locaux adaptés aux personnes porteuses de handicap en mobilité
Référent handicap & administratif	Raymond VAITILINGOM – 0262 20 30 47 – 0692 600 910 E-mail : capeb.st-denis1@orange.fr
Date (s)	Se rapprocher auprès de l'ARFAB Réunion
Coût	826 € (Prise en charge par votre OPCO)
Formateur (s)	Formateur agréé par HANDIBAT DEVELOPPEMENT à jour du maintien et d'actualisation de leurs compétences
Satisfaction des stagiaires	Tous les stagiaires qui ont suivi ce stage ont été pleinement satisfaits de cette formation

**ACCESSIBILITE & ADAPTABILITE DES
LOGEMENTS DES PERSONNES
HANDICAPEES ET A MOBILITE REDUITE**

Jour 1 : Accessibilité et adaptabilité pour tous : les fondamentaux

1. Le handicap – les situations handicapantes – les personnes âgées
2. Du handicap à la réglementation
3. Mise en situation
4. Echange collectif sur la mise en situation
5. Les fondamentaux du cheminement horizontal et vertical
6. Présentation du document "vivre ensemble"
7. Bilan de la journée

Jour 2 : Le logement individuel : maintien à domicile et confort d'usage pour tous

1. Les aspects médicaux du handicap
2. Visite d'un Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnel (présentation virtuelle d'un logement adapté)
3. Travaux d'adaptation du domicile : la salle d'eau
4. Travaux d'adaptation du domicile : les autres pièces du domicile
5. Solutions d'accompagnement et de financement des travaux
6. Bilan de la journée

Jour 3 : Accessibilité pour tous : aux petits Etablissements Reçevant du Public

1. Le principe de continuité de la chaîne de déplacement (voirie et pendant les travaux)
2. Petits ERP en neuf et en rénovation (partie 1)
3. Petits ERP en neuf et en rénovation (partie 2)
4. Acteurs et financements
5. Etude de cas
6. Bilan de la journée

HANDIBAT

Plus d'infos sur le label HANDIBAT

<https://www.handibat.info/professionnels-erp/normes-accessibilite-erp/>

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN VALANT BON DE COMMANDE

A RETOURNER A L'ARFAB AVANT
LE DEBUT DE LA FORMATION

Intitulé de la formation

Date(s) : du au Nombre de jours :

Dénomination de l'entreprise : Activité principale :

Noms, Prénoms du Représentant légal de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Commune : E-mail :

Tél. fixe : GSM : Web :

SIRET : APE (NAF) Nbre de salariés :

Financement de la formation

- Paiement direct par l'entreprise (Chèque libellé à l'ordre de ARFAB Réunion)
- OPCO CONSTRUCTYS
- OPCO AKTO
- OPCO EP
- Plan de formation
- FAFCEA (non-salariés)
- Autres (préciser).....

Participant (s)

Noms	Prénoms	Hommes	Femmes	Date de naissance	Statut*

* Statut : Artisan / Gérant non salarié = CE - Conjoint (e) collaborateur (trice) = Conjoint - Salarié = Salarié – Demandeur d'emploi = DE

Fait à....., le

(Cachet & signature du Représentant légal)

Conditions, coûts et modalités d'inscription

Conditions, coûts et modalités d'inscription

L'ARFAB-Réunion est exonérée de TVA. Tous les coûts indiqués sont donc nets de TVA. Sous réserve de l'accord de chaque financeur, les formations de l'ARFAB-Réunion peuvent bénéficier de financement du FAFCEA, de CONSTRUCTYS, d'un autre OPCO, du Conseil Régional, de l'Etat.

Conditions d'inscription

Après réception du bulletin d'inscription, l'ARFAB adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme du stage. L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à l'ARFAB de ladite convention complétée et signée, des règlements et des pièces annexes.

Annulation ou absence en formation

L'ARFAB se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout stage, si le nombre de stagiaires se révèle insuffisant. Dans ce cas, l'ARFAB en informera l'entreprise au moins une semaine avant la date prévue du démarrage du stage et restituera l'ensemble des règlements joints à la convention. Toute annulation par le stagiaire intervenant, sauf cas de force majeure dûment justifié (ne comprenant pas le surcroît d'activité), moins de 2 semaines avant le début du stage donne lieu à une facturation de 50% du coût total du stage, à titre d'indemnité forfaitaire. L'annulation d'un stage commencé ou l'absence à un module d'un cycle sont dues dans leur intégrité. Les frais d'annulation ne sont pas par nature imputables sur la participation obligatoire au financement de la formation continue. Ils ne peuvent donc pas être prélevés sur les budgets de formation. Au cas où l'ARFAB organiserait, dans les 6 mois, une session de formation sur le même sujet, le report serait proposé dans la limite des places disponibles et l'indemnité d'annulation sera affectée au coût de cette nouvelle session.

Droit & compétence juridictionnelle

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Saint-Denis de la Réunion ou toute autre juridiction compétente saisie par l'ARFAB.

Questionnaire à remplir & à retourner
obligatoirement avec le bulletin d'inscription

Questionnaire

Vous avez pris connaissance du programme de formation **ACCESSIBILITE & ADAPTABILITE DES LOGEMENTS DES PERSONNES HANDICAPEES ET A MOBILITE REDUITE**. Merci de répondre aux 2 questions suivantes :

1. Ce programme répond-t-il à vos attentes ?

Si Oui – Indiquez votre réponse en quelques lignes

.....
.....
.....
.....

Si Non – Indiquez votre réponse en quelques lignes

.....
.....
.....
.....

2. Souhaitez-vous que l'on aborde un point particulier par rapport à vos attentes ?

Non

Si Oui – Indiquez votre réponse en quelques lignes

.....
.....
.....
.....
.....

Cachet et signature du Représentant (e) légal (e)